

La Fiche technique

Cachalotte

Performance in-situ du Collectif Ouinch Ouinch

Contacts

Benoît Renaudin (technique)
+41 79 848 32 26
renaudinbenoit@hotmail.fr

Marie Romanens (Costumes)
+41 76 496 94 39
romanens.marie@gmail.com

Marius Barthaux
+33 6 19 84 87 57
mariusbart@gmail.com

Karine Dahouindji
+41 78 683 21 22
karinedahouindji@gmail.com

Repérage

Un temps en amont doit être réalisé avec le Collectif afin de trouver le meilleur lieu pour la Cachalotte avec une visite sur place.

Adaptation

Le lieu doit remplir un certain nombre de points :

- Se situer le long d'un cour d'eau
- Il doit être praticable à pied en cas de fortes pluies
- Le parcours doit pouvoir supporter une déambulation d'une quarantaine de minutes sans obstacle (aucune marche, de préférence plat).
- Le départ doit être facilement accessible et identifiable des spectateurices.
- L'arrivée doit être un accès facile à l'eau pour les performeur.euse.s

Autorisations et communication avec les riverains

La structure accueillante doit envoyer les autorisations préalables aux autorités locales compétentes pour le temps d'adaptation en amont et les représentations, les horaires et temps de répétitions sont à voir en lien avec le Collectif. La structure s'occupera également de communiquer aux éventuels riverains, dont le logement jouxte le parcours, les dates et horaires des répétitions et représentations.

Montage/démontage

Le décor nécessite deux services de montage et il est réalisé par le Collectif OUINCH OUINCH en lien avec une personne de la technique de la structure accueillante.

Performance: aide technique lors de l'exploitation

Lors de la performance, la structure accueillante mettra à disposition deux régisseur.euse.s plateau qui auront pour charge de :

- déplacer la vielle à roue pour la disposer sur le parcours de la performance 30 minutes avant

- le début du spectacle.
- Mise en place de la lumière et du micro HF.
- Surveillance de la vielle à roue jusqu'à la prise en charge des performeur.euse.s
- Mise en lien avec la billetterie mobile
- Aide au démontage et stockage

Billetterie mobile

La structure accueillante doit prévoir une billetterie mobile dans son intégralité, meuble mobile et équipe d'accueil.

Loges et stockage du matériel

- Des loges doivent être mises à disposition dans un lieu proche de la performance.
- La vielle à roue et les accessoires doivent être stockés durant l'exploitation dans un espace sécurisé et fermé, proche du lieu de la performance et doit être muni d'une prise électrique pour recharger les différentes batteries.

Matériel à fournir par la structure accueillante

- Paire de récepteur-émetteur HF de type Seinheser EW 112P G4.

Matériel du Collectif à stocker pendant l'exploitation

- Vielle à roue. Dimensions : 1,30 mètres de large et 2,5 mètre de long et pèse environ 120 kg. Elle est montée sur roue. Le lieu doit être accessible sans aucune marche.
- Ampli portatif sur roulette (0,50/0,40/0,40)
- Voile de bateau dans un sac

Costumes et voile

- un service de costume doit être prévu après chaque représentation
- La voile doit pouvoir être étendue chaque soir. Dimension dépliée : Environ 7 par 15 mètres